



# L'Expertise Technique de votre Habitat

AUDIT et Diagnostics Techniques du bâti

Plans qualifiés Architecte

Professionnels Certifiés

## AUDIT technique du bâti

Vous vous interrogez sur l'état de votre habitat actuel ou futur ?  
Vous avez besoin d'être conforté lors d'une acquisition ?  
Nous vous proposons un diagnostic technique immobilier par des professionnels qualifiés et certifiés.

## Nos garanties

Des experts certifiés qui engagent leur responsabilité sur le résultat de l'Audit complet.

Des experts couverts par une assurance en responsabilité civile.

## Évaluation et expertises techniques du bien immobilier

Notre démarche :

**AUDIT TECHNIQUE DTI** : qualifie la structure, la solidité apparente, les aménagements intérieurs, les installations climatiques, hydrauliques et électriques, les conduites et les équipements de sécurité.

**PLANS DU BÂTI** : état des lieux précis, ils serviront de support à l'Audit, et à l'élaboration de votre projet.

**DIAGNOSTICS TECHNIQUES** : ils accompagnent l'Audit et sont réglementaires pour la superficie, l'amiante, le plomb, la performance énergétique, les installations de gaz et d'électricité, l'assainissement, les risques naturels et technologiques.

